

La SAFER CORSE se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par **RETROCESSION, SUBSTITUTION, LOCATION PAR COPP OU LOCATION PAR BAIL SAFER**, tout ou partie des Biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

Les propriétés ci-après désignées sont mises en attribution sous réserve de la bonne finalité des opérations d'acquisition par la SAFER Corse.

Observation : La Safer Corse informe qu'aucune implantation de limite cadastrale ni de bornage contradictoire ne sera effectuée par ses soins.

N.B. :

-*P : Partie d'une parcelle à parfaire après document d'arpentage

-B.N.D. : Bien Non Délimité : parcelle(s) ayant plusieurs propriétaires sans limites séparatives connues, désigne une partie de(s) parcelle(s)**

DOSSIERS MIS EN ATTRIBUTIONS :

Commune de AFA : 5 ha 84 a 04 ca - Lieudit MURILICCIO : Section A n° 0247

Nature : Prairie, maquis, rochers

Classification dans un document d'urbanisme : Règlement National d'Urbanisme

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

Commune de BONIFACIO : 1 ha 12 a 02 ca - Lieudit FONTANACCIA : Section J n° 0068 - 0443 - 0444

Nature : maquis, friches

Classification dans un document d'urbanisme : Règlement National d'Urbanisme

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

Commune de COGGIA : 6 ha 06 a 10 ca - Lieudit ACQUALE : Section C n° 0612 - Lieudit PALMENTE : Section C n° 0099

Nature : Maquis, rochers

Classification dans un document d'urbanisme : zone N (naturelle) au PLU

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

Commune de COGGIA : 4 ha 85 a 51 ca dont 1 ha 86 a 53ca en Biens Non Délimités** - Lieudit GALICA : Section C n° 0210 - Lieudit MANSARELLO : Section E n° 0209 (E)** - 0210 (D)** - Lieudit MONTICCHIO : Section B n° 0618 - Lieudit PRUNELLO : Section B n° 0086 - Lieudit VALDIGHILOLO : Section B n° 0691 - 0694

Nature : friches, maquis, affleurements rocheux, quelques châtaigniers

Classification dans un document d'urbanisme : Zones A (Agricole) et N (Naturelle) au PLU

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

Commune de PIANOTTOLI-CALDARELLO : 5 ha 28 a 20 ca - Lieudit ROSOMARINO : Section E n° 0718

Nature : Maquis, chênes verts, prairie, zone humide

Classification dans un document d'urbanisme : zone A (Agricole) au PLU

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

Commune de OTA : 6 ha 08 a 20 ca - Lieudit BIANCOLINA : Section B n° 0039 - 0040 - Lieudit COSTA AL PERO : Section B n° 0021 - 0022 - 0023 - 0030 - 0031 - Lieudit SALTO : Section B n° 0032 - 0034

Nature : Chênes verts, maquis, rochers.

Classification dans un document d'urbanisme : zone Ap (Agricole protégé) au PLU

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

Commune de SERRIERA : 18 ha 14 a 01 ca - Lieudit ZEBO : Section B n° 0177 - 0178 - 0179

Nature : maquis, chênes verts, pins

Classification dans un document d'urbanisme : zone Nmt (Naturel avec risques de Mouvement de Terrain) au PLU

Commune de LORETO-DI-TALLANO : 31 ha 18 a 20 ca - Lieudit ALTANAGGIA : Section A n° 0043

Nature : maquis, chênes verts, rochers

Classification dans un document d'urbanisme : Règlement national d'urbanisme

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

Commune de ALBITRECCIA : 9 ha 20 a 54 ca - Lieudit ALZETO : Section D n° 0113 - 0119

Nature : maquis, chênes verts

Classification dans un document d'urbanisme : Règlement national d'urbanisme

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

Commune de SAINTE-LUCIE-DE-TALLANO : 13 ha 81 a 16 ca dont 13 ha 23 a 06 ca en Biens Non Délémités - Lieudit CANTACIALLO : Section D n° 0201 (C)** - Lieudit CANTONCELLO : Section D n° 0068 (B)** - Lieudit CARONE : Section D n° 0209 (D)** - Lieudit CASA CORBOLACCIA : Section C n° 0103 (E)** - Lieudit CHIALZA : Section D n° 0115 (A)** - 0145 (B)** - Lieudit COLLICIOLO : Section D n° 0066 (B)** - Lieudit FRASCHICIOLA : Section C n° 0101 (B)** - 0102 (E)** - Lieudit GIALONE : Section D n° 0206 (D)** - Lieudit PAGANESA : Section AE n° 0001 (H)** - 0002 (H)** - Lieudit PETRA CIMA : Section D n° 0208 (F)** - Lieudit PETRA TORTA : Section D n° 0207 (D)** - Lieudit PIANA DELLI COMPOLI : Section C n° 0099 (D)** - Lieudit PORCILELLI : Section C n° 0100 (J)** - Lieudit VIGNA CELA : Section AI n° 0045 - Lieudit VIGNA MAJO : Section AI n° 0094 - 0095 - 0115

Nature : Maquis, Chênes verts, prairie

Classification dans un document d'urbanisme : Règlement national d'urbanisme

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

Commune de GUARGUALÉ : 6 ha 35 a 42 ca - Lieudit ALZELLI : Section B n° 0558 - Lieudit CHIOSELLI : Section A n° 0469 - Lieudit COLLETTA : Section A n° 0460 - 0467 - Lieudit PIETRA LA FICA : Section A n° 0251 - 0252 - 0253 - 0254 - 0255 - 0256 - Lieudit PISCIARELLA : Section B n° 0158 - 0190 - 0210 - 0212 - Lieudit TRAMBELLUGA : Section B n° 0453 - 0455 - 0456 - Lieudit VIGNA DELLA CORTA : Section B n° 0181

Nature : Maquis, Chênes verts, Châtaigniers, terre

Classification dans un document d'urbanisme : Règlement national d'urbanisme

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

Commune de OLMICCIA : 4 ha 77 a 40 ca - Lieudit ALZACCIO : Section B n° 0601

Nature : chênes verts, maquis, friches

Classification dans un document d'urbanisme : Zone ZnC (Zone Non Constructible) à la carte communale

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

DOSSIERS MIS EN ATTRIBUTION AU TRAVERS DU FONDS FONCIER :

Les opérations suivantes s'inscrivent dans le cadre de la convention de mise en œuvre du fonds foncier agricole à l'installation et à l'amélioration des terres, établie entre la Collectivité de Corse (CDC), l'Office du Développement Agricole et Rural de la Corse (ODARC) et la SAFER CORSE.

LOT MIS EN ATTRIBUTION POUR RETROCESSION QUI POURRAIT ETRE ASSORTIE D'UNE LOCATION PAR CONVENTION D'OCCUPATION PROVISOIRE ET PRECAIRE :

Commune de FIGARI : 14 ha 79 a 57 ca - Lieudit ALTORAJO : Section F n°0523 - 0524 - 0525 - 0527 - Lieudit FRIGIATELLA : Section F n° 0513 - Lieudit GRAZIANO : Section F n° 0372 - 0373 - 0374 - 0377

Nature : Maquis, rochers, chêne-liège, friche

Classification dans un document d'urbanisme : Zone non Constructible à la carte communale

Commune de FIGARI : 2 ha 52 a 19 ca - Lieudit CHIESA VECCHIA : Section F n°0754

Nature : Maquis, rochers, chêne-liège, friche

Classification dans un document d'urbanisme : Zone non Constructible à la carte communale

Parcelle incluse dans le projet de réhausse du barrage de FIGARI, soumise à emprise par l'OEHC.

LOT MIS EN LOCATION PAR BAIL SAFER - ORIGINE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION :

Commune de FIGARI - Surface sur la commune : 37 ha 06 a 20 ca - ALTORAJO : - F 0528 - F 0529 - F 0530

Nature : Maquis, rochers

Classification dans un document d'urbanisme : Zone Non Constructible à la Carte Communale

Tout complément d'information peut être obtenu auprès de la SAFER CORSE par mail au Siège social : direction@safer-corse.com ou auprès du Service de Corse du Sud : service2a@safer-corse.com.

Les personnes intéressées sont préalablement priées de prendre rendez-vous par téléphone avec la SAFER CORSE avant tout déplacement afin de constituer un dossier de candidature et ce à compter du **24/04/2025**. Ces candidatures doivent être déposées au plus tard le **13/05/2025** auprès de la Safer Corse.

Coordonnées :

Adresse Corse du Sud : Lotissement Michel Ange – ZI de Baléone – 20167 AFA.

Contact Téléphonique : 04-95-20-45-21 le matin de 9H à 12H du Lundi au Jeudi.

Mail : service2a@safer-corse.com

Il est précisé ici : cet appel à candidatures est publié sur le site internet de la SAFER CORSE **à la date du 24/04/2025, l'heure 00H01** : www.corse.safer.fr.

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ETRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.